

# Rapport d'activité du collectif « SOS serpents ÎDF » pour l'année 2025

## I Rappel des espèces concernées.

Les espèces de serpents présentes avec certitude sur le territoire francilien sont :

- la couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)
- la coronelle lisse (*Coronella austriaca*)
- la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)
- la couleuvre vipérine (*Natrix maura*)
- la vipère péliade (*Vipera berus*)
- la vipère aspic (*Vipera aspis*)

couleuvre helvétique



coronelle lisse



couleuvre d'Esculape



couleuvre vipérine



vipère aspic



vipère péliade



Deux autres espèces sont potentiellement concernées par les activités de « SOS serpents ÎDF » :

- la couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), pour laquelle il n'y a pas de populations clairement identifiées en Île-de-France, mais qui est présente dans le nord du Loiret et dont des spécimens sont de temps à autre signalés dans notre région, peut être en raison de transports accidentels. Le dérèglement climatique devrait lui être favorable, et faciliter sa progression à partir du Loiret vers le sud de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.
- l'orvet fragile (*Anguis fragilis*), du fait de sa ressemblance avec un serpent.

couleuvre verte et jaune

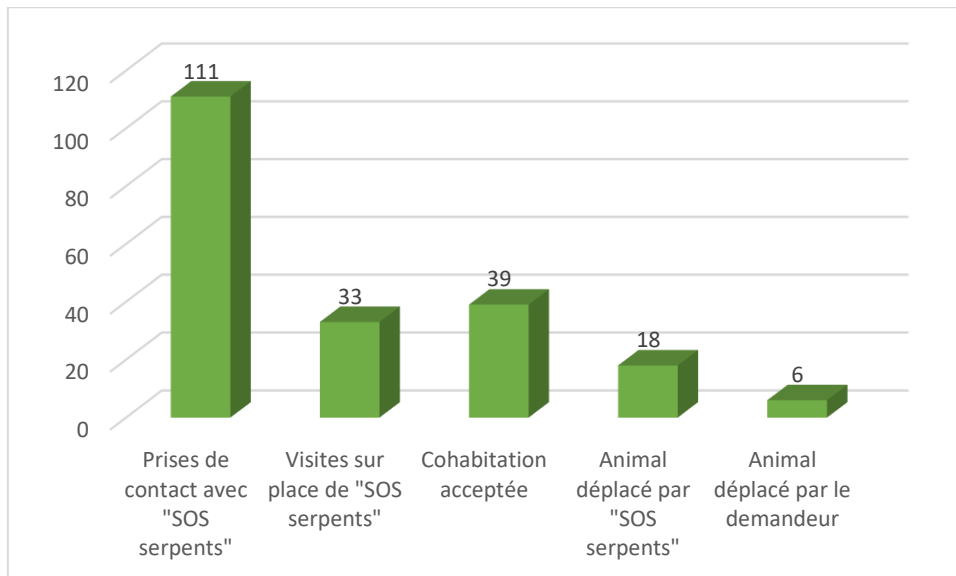


orvet fragile



## II Nombre et caractéristiques des interventions.

Chiffres marquants pour l'année 2025 :



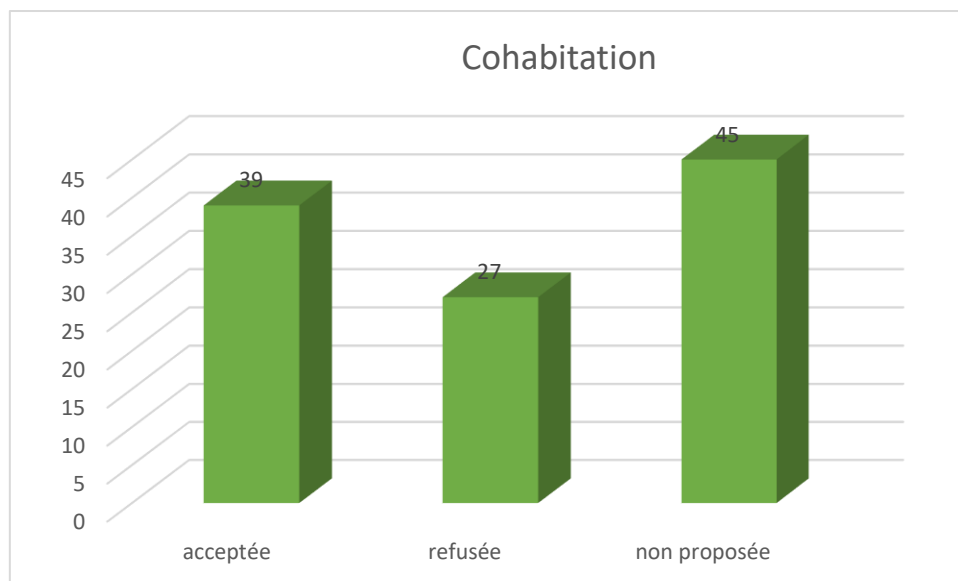
Le nombre d'appels est passé de 75 en 2024 à 111 en 2025, soit une progression de 48%.

La proportion d'appels conduisant à un déplacement d'un membre de « SOS serpents ÎDF » est resté stable (28% en 2024 et 30% en 2025). Le renforcement de l'équipe de bénévoles, passée

en juin 2025 de 13 à 44 membres, a donc permis d'absorber l'augmentation importante du nombre d'appels sans nuire à la qualité de la prise en charge des appels.

Le crédo de « SOS serpents ÎDF » est d'inciter systématiquement les personnes nous contactant à accepter une cohabitation avec l'animal, quand celle-ci est possible. La cohabitation est donc proposée lorsque l'animal concerné est indigène, qu'il n'est pas en danger (pas de présence de poules, de chats, pas de travaux importants imminents, etc.) et qu'il n'est pas perdu dans une habitation ou construction d'où il ne parvient pas à sortir, et enfin lorsqu'il ne constitue pas un danger ni pour les habitants ni pour leurs animaux domestiques (cas des vipères).

Quand une identification certaine est possible (existence d'une photo, d'une vidéo), on constate que les appels concernant des vipères sont des erreurs de l'appelant. Lorsque ces derniers sont rassurés, la cohabitation est le plus souvent acceptée, 39 fois sur 66 en 2025, soit 59 %.



Lorsque la cohabitation est refusée, le déplacement de l'animal n'est pas automatique car en pratique, il est généralement impossible de le retrouver. Par ailleurs, s'il est retrouvé, il n'est déplacé que si le discours ou le comportement des riverains laisse craindre une réaction inappropriée de leur part (destruction volontaire). Bien entendu, un rappel du statut de protection des espèces concernées est toujours fait.

Le déplacement de serpents est donc une activité marginale. En effet, les intervenants ont été amenés à déplacer des serpents en seulement 18 occasions : 7 fois pour des animaux exotiques (3 spécimens de *Boa constrictor*, 2 de *Python regius*, 2 de *Pantherophis guttatus*) à emmener dans des structures appropriées, et 11 fois pour des animaux de la faune locale.

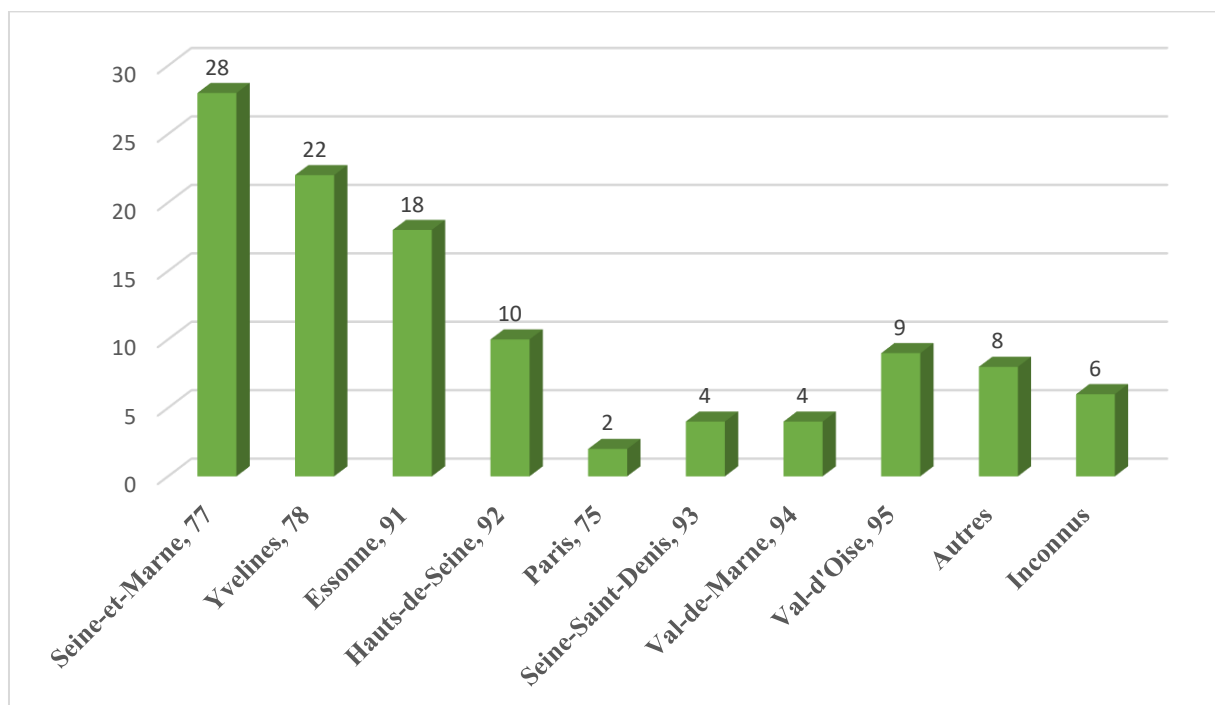
Les déplacements n'ont alors généralement pas dépassé quelques centaines de mètres. Deux exceptions notables : une vipère péliade (*Vipera berus*) et une couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), ont dû être confiées à un vétérinaire.

Dans 6 cas, la personne appelant avait déjà l'animal dans un contenant, soit parce qu'il l'avait capturé lui-même, soit parce qu'il lui avait été ramené par son chat. Un cas concernait un animal évadé d'un terrarium, il a été conseillé de mettre des annonces dans le quartier pour tenter de retrouver le propriétaire. Dans les 5 autres cas, le requérant était à la recherche de conseils pour

le relâcher dans des conditions garantissant sa survie, en termes de milieu mais aussi de conditions météorologiques. Des recommandations précises ont été fournies, après un rappel de la réglementation.

### III Répartition des appels par départements.

Pour l'année 2025 :



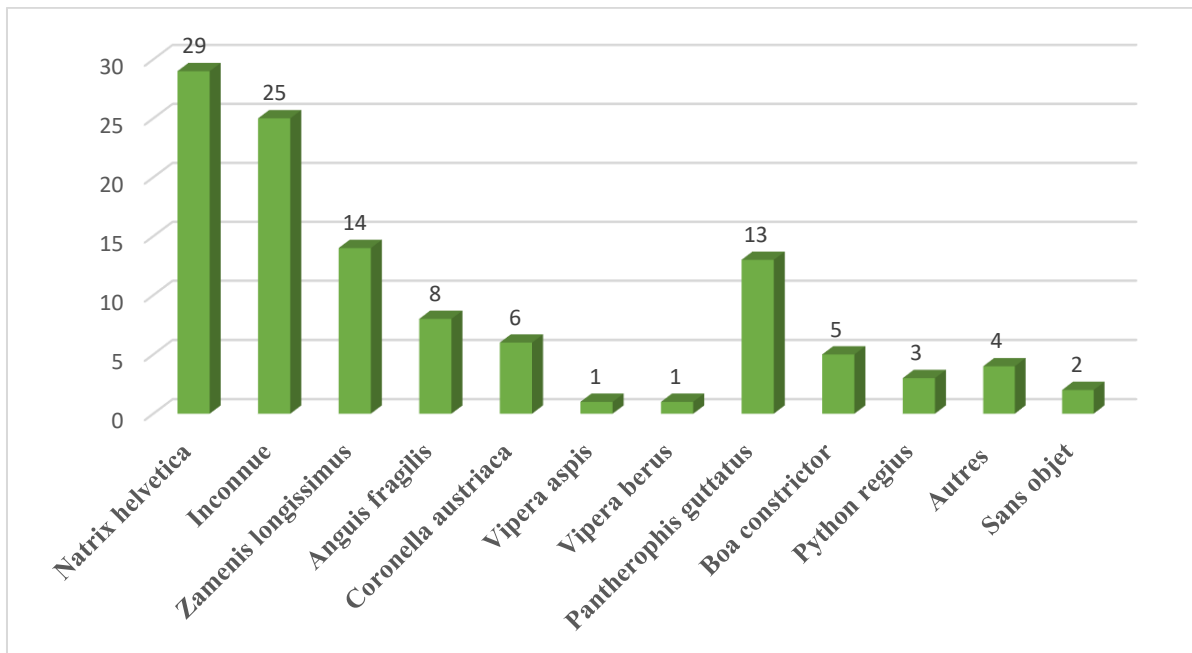
Les appels proviennent majoritairement (à 70%) de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus en 2024.

Hors Île-de-France, les 8 appels sont originaires des départements suivants : Yonne, Ain, Eure-et-Loir, Aube (2 appels), Eure, Marne, Seine-Maritime.

Pour 6 appels, le département d'origine n'est pas connu.

## IV Répartition des appels par espèces.

Pour l'année 2025 :



### Espèces indigènes :

Le serpent le plus représenté est la couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), c'est le serpent le plus largement répandu en Île-de-France et il n'est pas particulièrement discret.

En seconde position arrive les serpents pour lesquels l'espèce est « inconnue ». Cela signifie que l'on ne dispose pas de photographie ou de vidéo permettant une identification. C'est un choix assumé de « SOS serpents ÎDF » pour ne pas risquer de « polluer » la base de donnée « GeoNatÎdF » (cf. partie V.). Cependant, dans de nombreux cas, la description de l'animal, le milieu de sa découverte ou encore la géographie permettent de se faire une idée précise de l'espèce et de rassurer la personne appelant. On peut remarquer que 25 espèces inconnues sur 111 appels constituent une faible proportion. Force est de constater que prendre une photo ou une vidéo est un réflexe courant lorsque le smartphone est à portée de main. Dans la pratique, une photo est souvent plus exploitable qu'une vidéo.

En troisième position, vient la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*). C'est un serpent très discret, mais assez anthropophile. La multiplication des observations dans des zones où elle n'était pas signalée semble indiquer qu'on connaît très mal son aire de répartition et/ou que celle-ci évolue actuellement rapidement, peut-être en lien avec le dérèglement climatique.

Ce « trio de tête » est le même en 2025 qu'en 2024, avec des proportions très voisines.

## Espèces non indigènes :

L'ensemble des animaux non indigènes est listé ci-dessous :

- 13 serpents des blés (*Pantherophis guttatus*), espèce la plus répandue dans les animaleries et en terrarium ;
- 5 boas constricteurs (*Boa constrictor*), assez courants en animaleries et en terrarium ;
- 3 Pythons royaux (*Python regius*), très courants en animaleries et en terrarium ;
- 4 « autres », pour lesquelles on retrouve 3 espèces liées à la terrariophilie : une tortue grecque (*Testudo graeca*), une tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*), un serpent-roi (*Lampropeltis sp.*), et enfin une tarante de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*), sans doute arrivée accidentellement en Île-de-France.

Les espèces issues de la terrariophilie représentent donc 24 appels sur 111, soit 22 %. C'est une proportion en très forte progression par rapport à 2024 (4 sur 75, soit 5,3 %). Certains de ces animaux ont retrouvé leur propriétaire, d'autres ont été confiés à « SOS P'tites Bêtes » ou à d'autres structures, ou ont été pris en charge par des bénévoles de « SOS serpents ÎDF », dans l'attente d'une solution pérenne.

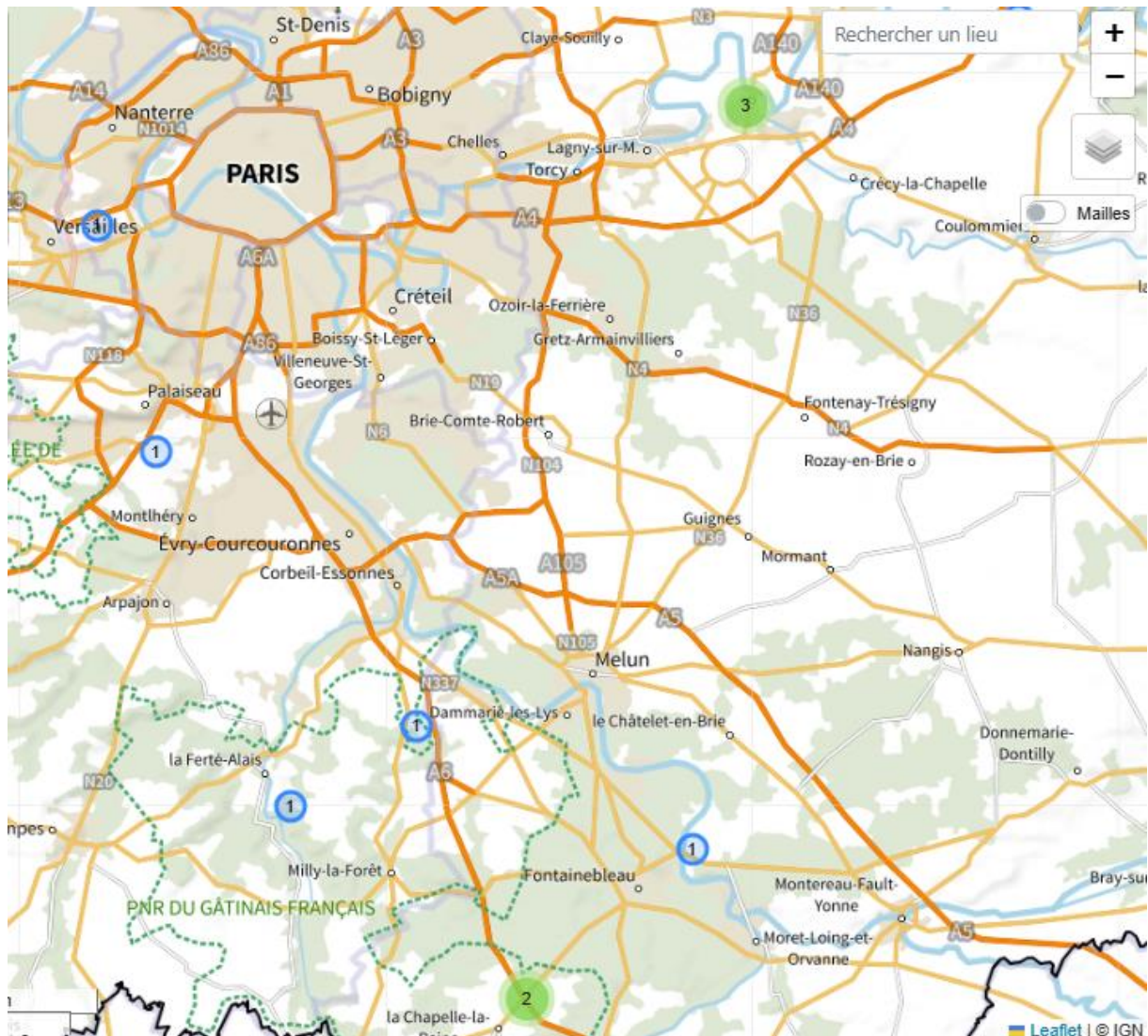
## V Données « GeoNat'îdF ».

Un jeu de données « SOS serpents ÎDF » a été créé en 2024 sur « GeoNat'îdF ».

En 2025, 47 données ont été saisies dont 45 en Île-de-France.



Les données concernant la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) sont particulièrement intéressantes :



- L'observation à proximité de Versailles est la première sur la commune de Ville-d'Avray. Elle confirme une donnée datée de 2003 à Marne-la-Coquette et une autre de 2024 à Vaucresson, distantes de plus d'un kilomètre.
- La donnée au sud de Palaiseau, commune de Villejust, confirme l'extension de la couleuvre d'Esculape non loin de la Vallée de Chevreuse. C'est la première observation sur cette commune.
- Les trois données à Esbly, à l'Est de Torcy, issues d'un appel de la SNCF, confirment l'implantation de la couleuvre d'Esculape le long de la voie ferrée de la ligne Meaux-Paris. Ce sont les premières données sur cette commune.

## **Conclusion.**

Les échanges avec les appelants sont majoritairement positifs, avec des personnes souvent prêtes à partager leur jardin avec les serpents. Il faut garder à l'esprit que les personnes qui appellent ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble de la population. Celles qui solutionnent le « problème » en découpant un serpent à la pelle n'appellent pas « SOS serpents ÎDF ». Nous n'avons été confrontés qu'à un unique cas de destruction volontaire de « serpent », par le gendre de l'appelante, alors qu'un membre du collectif devait se rendre sur place. Il s'agissait en fait d'un orvet.

L'augmentation du nombre d'appels liés aux serpents non indigènes libérés/évadés de leur terrarium est inquiétante dans la mesure où la plupart des structures d'accueil potentielles sont déjà saturées.

La rédaction d'une charte « SOS serpents ÎDF » en 2025 a permis d'uniformiser le discours et les décisions des membres du collectif : incitation à la cohabitation, limitation des déplacements au strict nécessaire.

L'élargissement du collectif « SOS serpents ÎDF » à diverses structures naturalistes a permis de maintenir la réactivité attendue par les personnes confrontées à la rencontre d'un serpent.

Enfin, les données récoltées dans le cadre du dispositif sont extrêmement utiles à la connaissance de la répartition des espèces. Elles sont souvent issues de zones sous-prospectées car jugées sans intérêt, (trop urbanisées, par exemple) ou inaccessibles (cas des voies ferrées en exploitation).